



Le courant

BULLETIN D'INFORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU COMITÉ DE DIRECTION

Volume 2, numéro 1

Le lundi 23 février 2009

Entente de coopération avec des Offices municipaux d'habitation

Une seconde entente a été conclue dans le cadre des activités de soutien communautaire en logement social. Rappelons que ces projets visent d'abord à établir des liens tangibles afin de favoriser une meilleure accessibilité aux services. Cette seconde entente a été conclue avec l'Office municipal d'habitation de Deux-Montagnes, l'Office municipal d'habitation d'Oka, le Manoir Grand-Moulin et le Domaine Chénier. Nous pourrions ainsi rejoindre 78 % des unités de logement sur notre territoire visant les personnes âgées, les personnes ayant des problèmes de santé mentale ou de déficience physique.

Visite ministérielle d'appréciation des ressources intermédiaires

Les 4 et 5 février derniers, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) effectuait une visite des ressources intermédiaires accueillant les usagers en perte d'autonomie nécessitant moins de trois heures de soins par jour. Cinq résidences ont été visitées et 30 volets ont été analysés. Les visiteurs ont rencontré la direction du CSSS, les propriétaires, les intervenants et intervenantes, les résidents et résidentes, leurs proches ainsi que le comité des usagers. Dans le rapport qui nous sera acheminé ultérieurement, on fera état de certains points à améliorer notamment en ce qui a trait à l'intégration de l'approche milieu de vie ainsi qu'aux communications entre le CSSS, ses ressources intermédiaires et les usagers.

Reconnaissance du Dr René Ackad

Le conseil d'administration a accueilli favorablement l'appui du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) afin de reconnaître la contribution du docteur René Ackad, décédé en 2008, en le nommant membre *Honoris Causa* au tableau honorifique de

l'Hôpital de Saint-Eustache. Dr Ackad a été membre du comité exécutif du CMDP et était impliqué au sein du conseil d'administration de la Fondation Hôpital Saint-Eustache ainsi que celui de l'établissement pendant plusieurs années.

Rapport du comité de vigilance

M. Réjean Bardier, commissaire local aux plaintes et à la qualité des services, a présenté le rapport du comité de vigilance pour les trois derniers trimestres. Le délai moyen de traitement des plaintes se situe maintenant à l'intérieur de 45 jours, conformément aux exigences de la Loi sur les services de santé et les services sociaux.

Création d'un département de l'urgence

Le conseil d'administration a entériné la création d'un département médical de l'urgence pour donner suite à une recommandation du CMDP. La gestion des ressources et l'imputabilité médicale sont les principaux avantages du fonctionnement d'un département autonome par rapport à celui du service qui était sous la responsabilité du département de médecine générale.

Principaux dossiers en cours dans les directions de programmes clientèles

La directrice de la clientèle famille et santé mentale, Mme Sylvie Fortin, a d'abord présenté le **volet psychosocial dans les interventions au plan des mesures d'urgence**. Trois niveaux d'intervention sont possibles : crise, tragédie et sinistre. Un événement malheureux ayant eu lieu dans une entreprise du parc industriel de Saint-Eustache a récemment nécessité l'intervention de l'équipe de crise du CLSC Jean-Olivier-Chénier. L'entreprise a grandement apprécié le soutien qui lui a été offert par dix intervenants pendant deux jours. La coordination de

l'intervention était sous la responsabilité de M. Martin Gagnon, travailleur social. En mars prochain, un **nouveau psychiatre** se joindra à la clinique externe de psychiatrie. Une visite du MSSS portant sur le développement des services de première ligne en santé mentale est prévue le 28 avril prochain.

Depuis plusieurs semaines, un **corridor de services** en obstétrique-gynécologie a été organisé jusqu'en avril prochain afin de soutenir ponctuellement les activités de l'**Hôpital régional de Saint-Jérôme** aux prises avec une grave pénurie de personnel. De notre côté, nous connaissons une pénurie de personnel en pédiatrie et avons dû réduire le nombre de lits de 8 à 4 sur cette unité. Afin de nous assurer de répondre aux besoins, nous avons instauré un corridor de service avec Saint-Jérôme. La collaboration interrégionale nous offre une solution intéressante pour maintenir l'accès aux services pour notre population.

Le centre de santé de la communauté de **Kanatesake** a fait appel à notre CSSS pour le soutenir dans le **développement de projets** subventionnés par le gouvernement fédéral visant les jeunes familles ainsi que les personnes en perte d'autonomie de leur territoire.

Le directeur de la clientèle en perte d'autonomie, M. Rock Paquet a dressé un portrait de l'ampleur de la **demande pour les soins à domicile**. Les ressources humaines et financières dont nous disposons nous amènent à gérer une liste d'attente en fonction des besoins des usagers. Plus de 260 usagers bénéficient actuellement de l'aide à domicile, certains nécessitant plus de services que d'autres. Le maintien à domicile demeure une solution privilégiée pour soutenir les services hospitaliers et retarder l'hébergement chez les personnes en perte d'autonomie. En avril prochain, **une nouvelle ressource intermédiaire de 22 unités** sera ouverte à Sainte-Thérèse et accueillera nos usagers temporairement jusqu'à l'ouverture d'un nouvel emplacement à proximité de l'Hôpital de Saint-Eustache. Les travaux devraient débuter en avril prochain.

Mme Claudette Provencher, directrice intérimaire de la santé physique, a présenté les différents projets en cours visant à améliorer la situation de **l'urgence** et de **l'hospitalisation** en lien avec les pénuries de

main-d'œuvre. Le projet pilote sur la réorganisation du travail qui se terminait en décembre dernier sur l'unité de soins 2e Ouest, a fait l'objet d'une évaluation. Bien que certaines modifications doivent être apportées, l'approche interdisciplinaire est prometteuse car nous avons pu constater une amélioration importante de la durée des séjours sur l'unité. Un projet **d'accueil clinique** est en voie de développement pour permettre d'orienter les usagers vers le service approprié en dehors de l'urgence. Une infirmière clinicienne et un médecin coordonnateur sont en place depuis la mi-novembre et plusieurs étapes ont déjà été franchies quant à l'identification des clientèles cibles et la détermination des critères d'admissibilité.

Un tout nouveau projet pilote débute à l'urgence avec l'entrée en fonction de M. Denis Dupont, chargé de projet. Ce dernier a pour mandat d'analyser les besoins des infirmières et infirmières auxiliaires en leur proposant un **horaire** à la carte favorisant la création d'horaires de 12 heures qui permettraient le déploiement d'un projet d'une fin de semaine de travail sur trois. L'élimination du temps supplémentaire obligatoire et la diminution de l'utilisation des agences de personnel en soins infirmiers sont les principaux objectifs poursuivis par cette démarche qui pourra s'étendre éventuellement à toute l'organisation.

Projets immobiliers du CSSS du Lac-des-Deux-Montagnes

Le comité de construction se réunissait le jeudi 5 février dernier. Les travaux d'agrandissement de l'Hôpital de Saint-Eustache de même que ceux du Centre d'hébergement de Saint-Benoît vont bon train. M. Claude Gingras a accepté d'agir à titre de chargé de projets, pour tous les projets d'agrandissement et de réaménagement de l'établissement. Afin de nous assurer de planifier les solutions immobilières en fonction des développements futurs de l'organisation, tous les autres besoins seront conciliés dans un plan directeur immobilier. En ce qui concerne le plan fonctionnel et technique de l'urgence, les travaux se poursuivent en privilégiant un nouvel emplacement derrière l'hôpital; une solution qui nous permettra d'actualiser le projet en minimisant les impacts des travaux sur le fonctionnement de l'urgence.